

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 10

BELLOY SUR SOMME

Octobre 2022

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
Mardi de 10h à 13h
Jeudi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Fermeture exceptionnelle du secrétariat les jeudis 6 et 20 octobre.

Le secrétariat de mairie sera ouvert les samedis 8 et 29 octobre de 8h à 12h.

La permanence des adjoints est le samedi matin de 11h à 12h.

LA CAMPAGNE DE RACCORDEMENT À LA FIBRE SE POURSUIT DANS NOTRE COMMUNE : PROFITEZ-EN !



Avant de contacter votre opérateur de télécom, il convient de vérifier que votre logement est éligible au raccordement à la fibre optique très haut débit. Il vous suffit de réaliser un test d'éligibilité sur le site www.somme-fibre.fr en indiquant BELLOY-SUR-SOMME et votre adresse postale. Si le pictogramme sur votre maison est de couleur grise, cela signifie qu'il vous faudra attendre le printemps 2023 car votre habitation n'est pas encore desservie par le réseau de fibre. Toutefois, nombreux sont les logements d'ores et déjà éligibles. Une pastille de couleur verte est alors positionnée sur l'habitation susceptible de bénéficier de la fibre. Certaines habitations sont d'ores et déjà raccordées et bénéficient de la FTTH. Il est facile de les identifier grâce au pictogramme vert @

Il est bon de rappeler que dans le cadre de cette campagne de raccordement, la communauté de communes Nièvre & Somme prend à sa charge le coût de raccordement. L'habitant n'a rien à payer. Il doit simplement contacter son opérateur en lui demandant de mettre en place le service et choisir un abonnement adapté à ses besoins. Le nouvel abonnement mensuel va venir en remplacement de votre actuel abonnement téléphonique ou ADSL.

Impossible de parler de la fibre sans évoquer le plan de fermeture du réseau cuivre d'Orange. Ce plan prévoit l'abandon du réseau cuivre (téléphonie et internet) au profit de la fibre d'ici à 2030. Monsieur Nicolas Guérin, secrétaire général d'Orange a dressé un panorama de ce chantier qui se fait en 2 temps : la fermeture commerciale jusqu'en 2025 puis la fermeture technique définitive à compter de 2026.

POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE TRAPPAGE DES CHATS ERRANTS EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS ET L'ASSOCIATION DES CHATS ERRANTS-VAL DE NIÈVRE : LES 3, 5 et 9 OCTOBRE PROCHAINS



Comme vous le savez certainement, une convention a été signée avec la Fondation 30 millions d'amis en vue de stériliser et identifier 20 chats errants sur l'année 2022. Pour l'heure, nous sommes à la moitié de l'objectif. Il y a quelques jours les bénévoles de l'association sont allés à la rencontre d'habitants de la rue Marcelle GENEVOIS afin de poser des cages de trappage dans leurs jardins. Deux femelles gestantes ont été observées. **Les prochains trappages sont programmés les 3, 5 et 9 octobre prochains. Nous vous invitons à ne pas laisser divaguer votre chat durant ces 3 jours.**

Naturellement, si un chat domestique identifié et stérilisé se fait attraper dans une cage, il sera bien évidemment relâché. Les bénévoles ont parfaitement l'habitude. Nous profitons de ce message pour les remercier de leur action et du temps passé. Ce n'est pas simple d'autant que les frais de vétérinaire ont fortement augmenté. Le conseil municipal a octroyé une subvention complémentaire à l'association des chats errants pour mener à bien cette campagne 2022.

RAPPEL : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2nd SEMESTRE : DU 22 SEPTEMBRE au 15 OCTOBRE



Merci de laisser le libre accès à votre compteur et dans certains cas, d'enlever la terre qui empêche la lecture de l'index mais aussi de couper les branches de la végétation située à proximité immédiate. **Si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse** déposé dans votre boîte aux lettres, **nous vous invitons à le redéposer en mairie avant le 15 octobre.**



NETTOYAGE ANNUEL DU CHÂTEAU D'EAU LE MERCREDI 26 OCTOBRE AU MATIN

ATTENTION
AVIS DE
COUPURE
D'EAU

L'entreprise SPEE procédera au nettoyage annuel de la cuve du château d'eau le 26 octobre. Cette opération d'entretien est obligatoire. **Il y aura donc une coupure d'eau.** Soyez prévoyants ! Mieux vaut remplir quelques bassines ou casseroles d'eau avant la coupure d'eau. Retour à la normale dans le courant de la journée.



RÉSULTATS DES DERNIÈRES ANALYSES D'EAU DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Le lundi 12 septembre au matin, des prélèvements d'eau ont été effectués dans la rue Marcelle GENEVOIS et le chemin du Passage. Plusieurs paramètres microbiologiques ont été appliqués. Les conclusions sanitaires sont bonnes. Nous avons à BELLOY-SUR-SOMME une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France



ANNULATION DE L'OPÉRATION BRIOCHES 2022 DANS NOTRE COMMUNE



Traditionnellement, l'opération est réalisée dans la Commune grâce à l'implication de nombreux habitants du village. Exceptionnellement, l'opération n'aura pas lieu cette année malgré la motivation des habitants bénévoles. L'augmentation du coût d'achat des brioches ne permettrait pas de collecter une somme suffisante à remettre à l'association ADAPEI 80 « Les Papillons Blancs ». Ce n'est que partie remise...

ANIMATION CARAVA'LUD LE MARDI 25 OCTOBRE À LA SALLE DES FÊTES DE 14H À 17H

À l'occasion des vacances de la Toussaint, la Commune fait de nouveau appel à l'association Carava'Lud qui vous accueillera le 25 octobre prochain entre 14h à 17h à la salle des fêtes. L'entrée est libre et gratuite. C'est ouvert à tous ! Venez-vous amuser en famille ! Carava'Lud proposera jeux géants, jeux d'adresse, de réflexion, de construction et de société...



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS LE SAMEDI 22 OCTOBRE À 11H À LA SALLE DES FÊTES

Les membres de la municipalité seront très heureux de féliciter et de remettre un bon d'achat FNAC d'une valeur de 35€ à chaque nouveau diplômé de la commune de BELLOY-SUR-SOMME. La promo 2022 compte 27 diplômés. Nous espérons qu'ils seront tous présents le samedi 22 octobre à 11h à la salle des fêtes.

INSCRIPTIONS POSSIBLES JUSQU'AU 20 OCTOBRE À L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LES 60 ANS ET +



Les formations précédentes ayant rencontré un franc succès, l'association **SYNAPSE 3i** propose d'organiser de nouvelles sessions de formation pour mieux appréhender le fonctionnement de l'ordinateur, toujours en direction des personnes âgées de 60 ans et plus. Pour le moment, 17 personnes sont inscrites. Les cours pourront démarrer après les vacances de la Toussaint, à partir du lundi 7 novembre.

Ces formations d'une durée de 20 heures sont organisées en 6 séances de 2h30. Afin de participer à l'effort pour l'amélioration du pouvoir d'achat, Synapse 3i a récemment décidé de prendre en charge 50% du tarif de la formation. La participation des stagiaires passe donc à 15€ au lieu de 30€.

N'hésitez pas à vous rendre au secrétariat de mairie pour retirer un formulaire d'inscription.

APPEL À CANDIDATURE AU COMITÉ DES PARTENAIRES DE LA MOBILITÉ DE LA CCNS



La Communauté de communes Nièvre et Somme est compétente dans le domaine de la mobilité au regard des dispositions de la loi n°2019-1428 d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019. La CCNS a délibéré le 9 juin 2022 la création d'un Comité des partenaires de la mobilité et a approuvé son règlement intérieur.

Du 22 septembre au 23 octobre inclus, une campagne de communication est lancée visant à tirer au sort 3 représentants des habitants du comité des partenaires de la mobilité. Le comité a besoin de la participation des habitants afin de recueillir leurs avis et propositions. Pour participer au tirage au sort, les habitants doivent télécharger un bulletin de participation à l'adresse : <http://www.nievresomme.fr/pages/amenagement-du-territoire/mobilite.html>

Il sera à retourner à la Communauté de communes au plus tard le 23 octobre 2022, au 1 allée des quarante, Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre, 80420 FLIXECOURT ou par mail à contact@nievresomme.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LE VERSEMENT DE 12580€ DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Lors du dernier conseil municipal, les élus ont examiné les dossiers de demande de subventions pour cette année 2022. Ils ont approuvé une enveloppe financière conséquente visant à apporter un soutien financier massif à la quinzaine d'associations du village.

SORTIE À VÉLO ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CHEMINS LIBRES ET RANDONNÉES LES 5 ET 19 OCTOBRE



En octobre nous poursuivons nos sorties à vélo, les mercredis 5 et 19 octobre.

Les sorties se feront au départ de la place du Mal Foch, à 9h30 et le retour avant 12h00.

Le parcours non fléché, en boucle, et en groupe, sans notion de performance ou de classement, est effectué avec un accompagnateur. Le vélo doit pouvoir rouler dans les chemins, qu'il soit classique ou électrique (VTT, VTC, VTAE, VTCAE, Gravel). La longueur du parcours est déterminée avec les participants, et nous vous conseillons d'avoir sur vous : sac à dos, tél, gourde, kit réparation de pneus, vêtements clairs.

Avant le départ et à l'arrivée, boissons et brioches sont offertes, et une participation de 2,50 € est demandée.

Contact : chemins.libres.et.randonnees@hotmail.fr ou tél. 06 80 01 48 01. Michel Lavoisier.



SOIRÉE HARENGS-BEAUJOLAIS : VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 dès 19H30 à la salle des fêtes – SANS RÉSERVATION



Le club animation vous propose cette soirée conviviale. Prix 6€ sans les boissons.



REPAS DES AÎNÉS : SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 à 12H30 dans la salle des fêtes